

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pau, le 29/04/2022

# Tensions dans le service des urgences du Centre Hospitalier d'Oloron Sainte Marie : des mesures mises en œuvre pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge

Dans un contexte de difficultés de recrutement de personnel médical, le service des urgences du Centre Hospitalier d'Oloron Sainte Marie connaît des tensions majeures.

Afin de continuer à garantir la prise en charge de tous les patients dans des conditions optimales de qualité et de sécurité, l'ARS Nouvelle-Aquitaine en lien avec le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte Marie, a pris la décision d'une réorganisation ponctuelle du service des urgences du 1<sup>er</sup> mai à 8h au 3 mai à 8h.

Les tensions dans le service des urgences sont telles que les leviers habituels tels que l'intérim et la réorganisation des services n'ont pas suffi à maintenir l'organisation habituelle. C'est pourquoi, afin d'assurer la continuité des urgences, de fluidifier les prises en charges et d'améliorer l'accueil des patients, l'ARS Nouvelle-Aquitaine en concertation avec le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte Marie, a pris la décision de **réguler l'accès aux urgences du Centre Hospitalier d'Oloron Sainte Marie. Ainsi, avant de se rendre aux urgences, il sera OBLIGATOIRE de contacter le 15.**

En revanche, le SMUR, Service Mobile d'Urgence et de Réanimation, restera opérationnel durant toute la période.

### | Urgences sous tension : faites le 15

Les urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate. Face aux tensions rencontrées par les établissements de santé actuellement, **il est important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, il est préférable de contacter le 15.**

L'ARS rappelle les grands principes contribuant à un recours adapté au système de santé



#### 1/ En journée, sauf en cas d'urgence, je contacte mon médecin

Il s'agit, en particulier, de rappeler le rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné du patient. Ainsi, en journée, les patients sont invités à contacter en priorité leur médecin traitant (sauf en cas d'urgence vitale), afin de ne pas saturer les services d'urgences

#### 2/ La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, j'appelle le 15

La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, les patients sont invités à **contacter le 15 avant d'aller aux urgences.** L'appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des médecins libéraux et hospitaliers, de **bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge.** Ainsi, en fonction de l'analyse de la situation, le patient pourra :

- Bénéficier de conseils médicaux au téléphone ;
- Ou être orienté vers le médecin de garde ;
- Ou être dirigé vers les urgences de l'hôpital ;
- Ou faire l'objet de l'envoi d'une équipe médicale sur place.



## Face à l'urgence, ayons les bons réflexes

L'application de ces grands principes est de nature à **garantir une bonne orientation** des patients et à contribuer ainsi à **désengorger les services d'urgences**, en limitant le nombre de patients se présentant spontanément dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l'aide médicale urgente.

**Contact presse**

**ARS Nouvelle-Aquitaine**

06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)